

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2018 B 05124

Numéro SIREN : 841 470 792

Nom ou dénomination : Caudard-Breille Group

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/037140

**ACTIF CONSOLIDE**

(en euros)	Note	Brut	Dépréciation	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>61 281 825</b>	<b>5 920 192</b>	<b>55 361 633</b>	<b>59 347 280</b>
<b>IMMOBILISATION INCORPORELLES</b>	<b>4.2</b>	<b>35 425 406</b>	<b>775 391</b>	<b>34 650 015</b>	<b>34 622 171</b>
Frais d'Etablissement					
Concessions, brevets et droits similaires		61 076	22 898	38 178	10 334
Fonds commercial		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles		35 364 330	752 493	34 611 837	34 611 837
<b>IMMOBILISATION CORPORELLES</b>	<b>4.2</b>	<b>20 396 595</b>	<b>5 144 801</b>	<b>15 251 794</b>	<b>20 272 016</b>
Terrains		1 227 800		1 227 800	1 861 651
Constructions		17 141 542	3 985 107	13 156 435	17 505 720
Installations techniques, matériel, outillage		330 172	11 672	318 500	456 876
Autres immobilisations corporelles		1 560 554	1 148 022	412 532	438 406
Immobilisations en cours		136 527		136 527	9 363
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>4.3</b>	<b>5 459 824</b>	<b>-</b>	<b>5 459 824</b>	<b>4 453 093</b>
Titres de participation		150 472		150 472	162 102
Participations par mise en équivalence		329 936		329 936	114 265
Créances rattachées à des participations		4 869 410		4 869 410	4 092 360
Autres titres immobilisés		3 282		3 282	3 277
Autres immobilisations financières		106 724		106 724	81 089
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>248 790 046</b>	<b>2 099 293</b>	<b>246 690 753</b>	<b>217 742 130</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	<b>4.4</b>	<b>159 612 247</b>	<b>1 867 161</b>	<b>157 745 086</b>	<b>145 381 140</b>
Matières premières, approvisionnements		-		-	-
En cours de production		19 178 604	1 867 161	17 311 443	14 243 193
Produits intermédiaires et finis		140 433 643	-	140 433 643	131 137 947
Marchandises					
<b>CREANCES</b>	<b>4.5</b>	<b>42 857 251</b>	<b>232 132</b>	<b>42 625 119</b>	<b>44 450 290</b>
Clients et comptes rattachés		15 800 740	232 132	15 568 608	25 439 006
Autres créances		27 031 860		27 031 860	18 966 788
Avances et acomptes versés sur commande		24 651		24 651	44 496
<b>TRESORERIE</b>		<b>44 632 820</b>	<b>-</b>	<b>44 632 820</b>	<b>25 985 631</b>
Valeurs mobilières de placement		53 565		53 565	51 365
Disponibilités		44 579 255		44 579 255	25 934 266
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>		<b>1 687 728</b>	<b>-</b>	<b>1 687 728</b>	<b>1 925 069</b>
Charges constatées d'avance		1 317 449		1 317 449	1 385 601
Frais d'émission d'emprunt		370 279		370 279	539 468
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>310 071 871</b>	<b>8 019 485</b>	<b>302 052 386</b>	<b>277 089 410</b>

**PASSIF CONSOLIDE**

(en euros)	Note	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4.6</b>	<b>56 607 088</b>	<b>52 513 969</b>
Capital social ou individuel		45 000 000	45 000 000
Réserve légale		8 000	-
Réserves du groupe		7 461 326	4 754 963
Report à nouveau		-	103 259
<b>Résultat groupe</b>		<b>4 137 762</b>	<b>2 862 265</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	<b>4.6</b>	<b>27 281 730</b>	<b>21 464 665</b>
Intérêts hors groupe		18 201 978	17 026 320
Résultat hors groupe		9 079 752	4 438 345
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>815 218</b>	<b>2 184 198</b>
Provisions pour risques	4.7	703 255	2 084 885
Provisions pour charges		111 963	99 313
<b>DETTES</b>		<b>217 348 348</b>	<b>200 926 584</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>4.8</b>	<b>159 554 503</b>	<b>156 078 690</b>
Emprunts obligataires		3 468 000	3 400 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		13 333 789	18 959 968
Concours bancaires courants		126 371 502	118 906 675
Emprunts et dettes financières divers		16 381 212	14 812 047
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>4.5</b>	<b>36 155 924</b>	<b>28 396 693</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes		-	18 362
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 534 591	12 126 170
Dettes fiscales et sociales		10 420 170	7 731 271
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 600	-
Autres dettes		12 199 563	8 520 890
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>		<b>21 637 921</b>	<b>16 451 201</b>
Produits constatés d'avance		21 637 921	16 451 201
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>302 052 386</b>	<b>277 089 410</b>

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**

(en euros)	Note	Net au 31/12/2021	%	Net au 31/12/2020	%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>5.1</b>	<b>60 487 577</b>	<b>100,00</b>	<b>68 734 656</b>	<b>100,00</b>
Production vendue de biens		34 542 803	57,11	50 513 697	73,49
Production vendue de services		25 944 774	42,89	18 220 959	26,51
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>9 839 924</b>	<b>16,27</b>	<b>- 1 559 574</b>	<b>-2,27</b>
Production stockée		589 160	0,97	- 3 846 572	-5,60
Production immobilisée		6 554 080	10,84	-	0,00
Subventions d'exploitation		24 667	0,04	7 000	0,01
Reprises sur provisions, amortissements, transferts		2 635 909	4,36	2 279 998	3,32
Autres produits		36 108	0,06	-	0,00
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>52 028 556</b>	<b>86,02</b>	<b>55 194 938</b>	<b>80,30</b>
Achats de marchandises		6 554 081	10,84	-	0,00
Achats de matières premières et autres approvisionnements		36 834 384	60,90	71 375 141	103,84
Variation de stock matières premières et approvisionnements	-	17 602 343	-29,10	- 36 325 290	-52,85
Autres achats et charges externes		14 923 740	24,67	12 296 796	17,89
Impôts, taxes et versement assimilés		4 171 204	6,90	2 820 445	4,10
Salaires et traitements		3 387 429	5,60	2 662 204	3,87
Charges sociales		1 287 559	2,13	938 292	1,37
Dotations aux amortissements des immobilisations		1 020 340	1,69	1 242 545	1,81
Dotations aux provisions		478 491	0,79	30 820	0,04
Dotations aux provisions sur actifs circulants		28 846	0,05	153 891	0,22
Autres charges		944 825	1,56	94	0,00
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENTS DES EA</b>		<b>18 298 945</b>	<b>30,25</b>	<b>11 980 144</b>	<b>17,43</b>
Dotations aux amortissements des EA	-	142 680		- 609 813	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION APRES AMORTISSEMENTS DES EA</b>		<b>18 156 265</b>	<b>30,02</b>	<b>11 370 331</b>	<b>16,54</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée		232 535	0,38	114 847	0,17
Perte supportée ou bénéfice transféré		62 528	0,10	51 101	0,07
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>5.3</b>	<b>- 3 462 073</b>	<b>-5,72</b>	<b>- 3 129 114</b>	<b>-4,55</b>
Produits financiers		96 580	0,16	74 152	0,11
Charges financières		3 558 653	5,88	3 203 266	4,66
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>		<b>14 864 199</b>	<b>24,57</b>	<b>8 304 963</b>	<b>12,08</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>5.4</b>	<b>2 842 721</b>	<b>4,70</b>	<b>1 957 209</b>	<b>2,85</b>
Produits exceptionnels		15 443 046	25,53	2 280 026	3,32
Charges exceptionnelles		12 600 325	20,83	322 817	0,47
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>5.5</b>	<b>4 610 398</b>	<b>7,62</b>	<b>2 819 945</b>	<b>4,10</b>
Impôts dus sur les bénéfices		5 555 737	9,18	2 704 388	3,93
Impôts différés sur les bénéfices	-	945 339	-1,56	115 557	0,17
<b>RESULTAT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES</b>		<b>13 096 522</b>	<b>21,65</b>	<b>7 442 227</b>	<b>10,83</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence		120 992	0,20	- 141 617	-0,21
<b>RESULTAT D'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>		<b>13 217 514</b>	<b>21,85</b>	<b>7 300 610</b>	<b>10,62</b>
Résultat des minoritaires		9 079 752	15,01	4 438 345	6,46
<b>RESULTAT PART DU GROUPE</b>		<b>4 137 762</b>	<b>6,84</b>	<b>2 862 265</b>	<b>4,16</b>

La présente annexe comporte les éléments d'information complémentaires au bilan consolidé dont le total s'établit à 302 050 623 euros et au compte de résultat consolidé qui se solde par un bénéfice net (part du groupe de 4 137 762 euros.

Les éléments d'information ne sont présentés que dans la mesure où ils ont une importance significative.

## **NOTE 1 – FAITS MARQUANTS ET VARIATIONS DE PERIMETRE**

### **1.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2021**

#### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19, toujours en cours sur l'exercice 2021, n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

A la date d'arrêté des comptes, la société estime néanmoins que sa continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

#### Retraitement du chiffre d'affaires à l'avancement

Sur l'exercice 2021, les chantiers suivants (ayant fait l'objet d'un retraitement à l'avancement) ont impacté le chiffre d'affaires consolidé du groupe :

- SCCV 174 : 10 044 K€
- DCB Contractors : 12 241 K€
- Plug&Play pour 4 114 K€ ;
- Lime pour 2 711 K€ ;
- Les Messagers de Montmartin pour 3 400 K€.

### **1.2 PRINCIPALES VARIATIONS DE PERIMETRE INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE**

#### Entrées de périmètre :

##### **BLUE ONE :**

La société a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 26/10/2021 et a réalisé une situation au 31 décembre 2021 pour les besoins de la consolidation. Sa première clôture s'établira au 31 décembre 2022. Cette société étant détenue majoritairement par le groupe, celle-ci a fait l'objet d'une intégration globale au 31 décembre 2021.

##### **DC2 :**

La société a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 03/07/2021 et a réalisé sa première clôture le 31 décembre 2021. Cette société étant détenue à 25% par le groupe, celle-ci a fait l'objet d'une mise en équivalence au 31 décembre 2021.

##### **MESSAGERS DE MONTMARTIN :**

La société a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 29/04/2021 et a réalisé sa première clôture le 31 décembre 2021. Compte tenu de son pourcentage de détention par le groupe, cette société fait l'objet d'une intégration globale au 31 décembre 2021.

##### **RED FARM :**

La société a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 06/01/2021 et a réalisé sa première clôture le 31 décembre 2021. Cette société étant détenue à 33,33% par le groupe, celle-ci a fait l'objet d'une mise en équivalence au 31 décembre 2021.

**VSA IDF :**

Cette société a été créée en 2020 mais n'avait pas été intégrée dans les comptes consolidés au 31/12/2020 car son activité n'était pas significative. Compte tenu de son pourcentage de détention par le groupe, cette société fait l'objet d'une intégration globale au 31 décembre 2021.

**VSA LOGISTICS :**

Cette société a été créée en 2020 mais n'avait pas été intégrée dans les comptes consolidés au 31/12/2020 car son activité n'était pas significative. Cette société étant détenue à 45% par le groupe. Le groupe ayant le contrôle de fait de cette entité, elle a fait l'objet d'une intégration globale au 31 décembre 2021.

**LIME :**

La société a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 22/07//2021. Cette société étant détenue majoritairement par le groupe, celle-ci a fait l'objet d'une intégration globale au 31 décembre 2021

**RB MEDITERRANEE :**

La société a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 01/04/2018. Cette société étant détenue majoritairement par le groupe, celle-ci a fait l'objet d'une intégration globale au 31 décembre 2021.

**Sorties de périmètre :**

**TIMESQUARE :**

La société a été liquidée sur l'exercice 2021.

**Autres variations de périmètre :**

**DCB CONTRACTORS :**

DCB CAPITAL a racheté 10% du capital de DCB CONTRACTORS au 01/02/2021 à un actionnaire minoritaire.

**DCB RESIDENCE :**

DCB CAPITAL a racheté 5% du capital de DCB RESIDENCE au 29/06/2021 à un actionnaire minoritaire.

**FINANCIERE DES CONFLUENTS :**

DCB CAPITAL a racheté 11% du capital de FINANCIERE DES CONFLUENTS au 04/03/2021 à un actionnaire minoritaire.

**DCB PARTNERS :**

DCB PARTNERS a procédé à une réduction de capital le 01/12/2021 entraînant une hausse du pourcentage de détention par le groupe de 2,94% par rapport au 31/12/2020.

### **1.3 EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE**

La crise du Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

**NOTE 2 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION 2021**

Le périmètre de consolidation et les méthodes de consolidations sont présentés ci-dessous :

Société	2021 % de contrôle	2021 % d'intérêts	2020 % de contrôle	2020 % d'intérêts	Méthode de consolidation
CAUDARD-BREILLE GROUP (mère)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	IG
174	35,00%	21,00%	35,00%	21,00%	IP
AIRSTREAM	90,00%	55,45%	90,00%	55,30%	IG
BELAIR	96,00%	58,18%	96,00%	58,12%	IG
BIO SUD III	80,00%	50,90%	80,00%	50,61%	IG
BUSINES AIRPORT	95,00%	57,00%	95,00%	57,00%	IG
BUSINESS CAMPUS	80,00%	50,90%	80,00%	50,61%	IG
CLUB 55	45,00%	22,45%	45,00%	21,47%	IP
CLUB D'AVALON	75,00%	21,77%	75,00%	15,96%	IG
CLUB DE L'HIPPODROME	50,00%	14,21%	50,00%	14,21%	IG
CLUB DE LIMONEST	67,00%	51,70%	67,00%	53,40%	IG
DATAVALLEY	90,00%	57,45%	90,00%	57,30%	IG
DCB CAPITAL	100,00%	60,00%	100,00%	60,00%	IG
DCB CONTRACTORS	100,00%	33,54%	90,00%	27,54%	IG
DCB INTERNATIONAL	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	IG
DCB LOGISTICS	51,00%	30,60%	51,00%	30,60%	IG
DCB PARTNERS	29,02%	29,02%	30,42%	26,09%	IG
DCB RESIDENCE	75,00%	45,00%	70,00%	42,00%	IG
FINANCIERE DE LYON (anciennement BIO SUD I)	45,00%	25,07%	45,00%	25,07%	IP
FINANCIERE DES CONFLUENTS	63,00%	39,54%	52,00%	32,77%	IG
FINANCIERE PART DIEU	60,00%	46,12%	60,00%	46,12%	IG
FONCIERE DES TERRITOIRES	100,00%	35,60%	93,00%	31,40%	IG
GREEN ANGELS CAPITAL	25,00%	15,00%	25,00%	15,00%	IG
H2O	50,00%	14,51%	50,00%	10,66%	IG
HIGHWAY CLUB	60,00%	41,80%	60,00%	41,22%	IG
LA CIMENTERIE	41,40%	41,40%	41,40%	41,40%	MEE
LA COMPAGNIE DE PORTLAND	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%	MEE
LINUX	80,00%	50,90%	80,00%	50,61%	IG
LYON COMMERCE INTERNATIONAL	29,00%	17,40%	29,00%	17,40%	MEE
M ONE	80,00%	49,30%	80,00%	49,30%	IG
METROPOLE ARENA DEVELOPPEMENT	100,00%	60,00%	100,00%	60,00%	IG
MILKYWAY	35,00%	10,16%	35,00%	9,13%	MEE
MIX-CITE	60,00%	41,80%	60,00%	41,22%	IG
MY CITY	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%	MEE
NEW CAMPUS	96,00%	58,18%	96,00%	58,12%	IG
PARK VIEW	60,00%	41,80%	60,00%	41,22%	IG
PARTITION	100,00%	76,00%	100,00%	76,00%	IG
PLUG AND PLAY	80,00%	50,90%	80,00%	50,61%	IG
PLUG & PLAY A-B	100,00%	76,00%	100,00%	76,00%	IG
REAL BLUE GROUP	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	IG
REAL BLUE PROPERTY MANAGEMENT	50,50%	50,50%	50,18%	50,18%	IG
SOHO	80,00%	50,61%	80,00%	50,61%	IG
TIMESQUARE	0,00%	0,00%	50,00%	30,00%	NC
VSA PROPERTY	100,00%	50,18%	100,00%	50,18%	IG
BLUE ONE	75,00%	41,25%			IG
DC2	25,00%	25,00%			MEE
MESSAGERS DE MONTMARTIN	100,00%	41,21%			IG
REAL BLUE INVEST	55,00%	55,00%			IG
RED FARM	33,33%	33,33%			MEE
VSA ILE DE France	85,00%	42,93%			IG
VSA LOGISTICS	45,00%	22,72%			IG
LIME	85,00%	50,75%			IG
REAL BLUE MEDITERRANEE	51,00%	25,76%			IG

## **NOTE 3 – PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D’EVALUATION ET MODALITES D’APPLICATION**

### **3.1 PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX**

Les comptes consolidés de l’exercice ont été établis sur la base des comptes individuels arrêtés au 31 décembre 2021.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement de l’ANC N°2020-01.

Le règlement ANC 2020-01 a modifié le règlement CRC 99-02 (comptes consolidés) sur les aspects suivants :

- Présentation du bilan ;
- Présentation du compte de résultat ;
- Informations à donner en annexe.

L’évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée en référence à la méthode dite des coûts historiques, sauf en ce qui concerne les immobilisations corporelles ayant fait l’objet de réévaluation ou d’opération d’apport fusion.

Les comptes consolidés ne sont pas significativement impactés par les changements apportés par le règlement ANC 2020-01 qui s’appliquent pour la première fois de manière prospective.

### **3.2 UTILISATION D’ESTIMATIONS**

La préparation des états financiers nécessite l’utilisation d’estimations et d’hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants d’actifs et de passifs à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période.

Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent un minimum d’aléa. Elles concernent principalement la reconnaissance d’impôts différés actifs, les tests de dépréciations sur les actifs et les provisions pour risques et charges.

### **3.3 DATE DE CLOTURE ET DUREE D’EXERCICE**

Tous les bilans des sociétés consolidées sont arrêtés à la date du 31 décembre 2021 hormis la société VSA PROPERTY qui a clôturé ses comptes au 30 septembre 2021. Par ailleurs, la SCCV 174 clôture ses comptes au 31/10/2021 et une situation au 31/12/2021 a été établie.

### **3.4 METHODES DE CONSOLIDATION**

L’intégration globale est pratiquée pour les filiales dont le groupe détient directement le contrôle exclusif. La notion de contrôle d’une entité sur la base de trois critères :

- Le pouvoir sur l’entité, c’est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d’impacts sur sa rentabilité ;
- L’exposition aux rendements variables de l’entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividendes ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- Et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d’exercer le pouvoir sur l’entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

L’intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l’entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l’entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- Éliminer les opérations entre l’entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L’intégration proportionnelle s’applique aux filiales contrôlées conjointement avec d’autres actionnaires ou associés. Elle prend en compte les éléments constituant le patrimoine et le résultat au prorata de la fraction représentative de la participation de l’entreprise détentrice des titres sans constatation d’intérêts minoritaires.

La mise en équivalence s'applique aux filiales dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage est compris entre 20 et 50%. Elle consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation.

**Justification des cas d'intégration globale lorsque la fraction des droits de vote est inférieure à 40 % :**

**DCB PARTNERS :**

La société est détenue à 29% par la société Real Blue Group et les 71 % restant par le management du groupe. Par conséquent, il a été décidé de retenir la méthode d'intégration globale pour cette entité.

**GREEN ANGELS :**

La société est détenue directement à 25% par DCB Capital. Il existe une convention de vote avec la société SPI conférant au groupe 20% supplémentaire de droits de vote. Aucun autre associé n'ayant une fraction des droits de vote supérieure ou égale à celle de DCB Capital, il a été décidé de retenir la méthode d'intégration globale pour cette entité.

**Justification des cas de mise en équivalence lorsque la fraction des droits de vote est supérieure à 40% :**

**LA CIMENTERIE :**

Compte tenu des taux de détention réelle du groupe vis-à-vis de la société au jour de l'arrêté des comptes, il a été décidé de retenir la méthode de mise en équivalence.

**Justification des changements de méthode de consolidation :**

Il n'y a pas de changement de méthode sur l'exercice 2021.

### **3.5 OPERATIONS INTRAGROUPE**

Les opérations réalisées entre les sociétés intégrées globalement ont été éliminées chaque fois qu'elles étaient significatives.

Outre les distributions de dividendes et les dépréciations de titres, celles-ci se résument pour l'essentiel à des ventes de marchandises, des prestations de services ainsi que des avances de trésorerie.

### **3.6 APPLICATION DES METHODES PREFERENTIELLES**

**Chiffre d'affaires à l'avancement :**

Les chantiers dont la commercialisation est avancée, font l'objet d'une comptabilisation selon la méthode dite à l'avancement (cf. ci-après note sur les stocks au §4.4).

**Crédit-bail immobilier :**

Le crédit-bail de la société Club de Limonest fait l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés (cf. ci-après note sur les immobilisations incorporelles et corporelles au §4.2).

L'impact net d'impôt différé sur le résultat consolidé 2021 est de + 16 K€.

**Engagements de retraite :**

Le groupe n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite.

La dette provisionnelle correspond à l'intégralité des droits acquis par les cadres et employés.

Le montant de l'engagement de retraite est estimé à 110 K€ à la date du 31 décembre 2021.

Les droits ont été calculés par application des règles des conventions collectives respectives de chacune des sociétés du groupe.

Les hypothèses retenues sont les suivantes au 31 décembre 2021 :

- Départ volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein à 65 ans ;
- Taux d'actualisation annuel (rendement net) des sommes investies à 0,98% ;
- Table de mortalité INSEE 2019 ;
- Turnover : faible ;
- Hausse de salaire à 1% ;
- Taux de charges à 46%.

**Ecart de conversion :**

Non applicable

**3.7 MODALITES DE CALCUL DU RESULTAT PAR ACTION**

Le capital de la société Caudard-Breille Group est composé de 4 500 000 actions libérées de 10 euros de nominal.

Le résultat par action est déterminé conformément à l'avis n°27 de l'O.E.C. Les principales modalités de calcul peuvent être synthétisées de la manière suivante :

- Au numérateur figure le résultat revenant à l'entreprise consolidante soit le résultat net – part du groupe ;
- Au dénominateur figure le nombre moyen pondéré d'actions de la société mère en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

## NOTE 4 – NOTES SUR LE BILAN

### 4.1 ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition sont calculés par rapport à la date réelle de prise de contrôle. Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs, et passifs éventuels identifiables sont comptabilisées comme écart acquisition à l'actif du bilan.

Les écarts d'acquisition bruts se décomposent comme suit à la clôture 2021 :

en €

Société détentrice	Société détenue	Apport/ acquisition	Date d'apport/ acquisition	Prix d'apport/ acquisition	Situation nette	% de détention	Quote-part sit. nette	Ecart d'acquisition
DCB CAPITAL	LA CIMENTERIE	Acquisition	24/02/2017	269 100	389 764	41,40%	161 362	107 738
CAUDARD-BREILLE GROUP	DCB INTERNATIONAL	Apport	11/07/2018	45 000 000	22 982 893	60,00%	13 790 204	31 209 796
RBG	RBPM	Acquisition	01/01/2020	250 000	534 451	10,00%	53 445	196 555
DCB CAPITAL	MAD	Acquisition	01/01/2020	58 672	-1 072 356	50,00%	-536 178	594 850
RBG	PARTITION	Acquisition	01/01/2020	31 000	46 009	40,00%	18 404	12 596
DCB CAPITAL	BEL AIR	Acquisition	01/01/2020	80	-28 632	8,00%	-2 291	2 367
RBPM	VSA	Apport	31/12/2020	1 092 605	411 913	50,00%	205 957	886 649
RBPM	OFFERUS	Apport	31/12/2020	2 345 483	144 384	100,00%	144 384	2 201 099
DCB CAPITAL	DCB CONTRACTORS	Acquisition	01/02/2021	104 930	251 700	10,00%	25 170	79 760
DCB CAPITAL	FINANCIERE DES CONFLUENTS	Acquisition	04/03/2021	402 112	3 083 555	11,00%	339 191	62 921
<b>TOTAL</b>								<b>35 354 330</b>

L'écart d'acquisition de 35 354 330 euros résulte essentiellement de l'apport des titres DCB International effectué au bénéfice de Caudard-Breille Group en 2018. Il est notamment représentatif de la capacité du groupe à générer de façon récurrente, en complément de son activité de services, des opérations de promotion immobilière et d'Asset Management. Cet écart d'acquisition est donc considéré comme ayant une durée d'utilisation illimitée et n'est pas amorti.

Compte tenu du portefeuille des opérations en cours et à venir connues à ce jour, il n'existe pas d'indice de perte de valeur de cet écart d'acquisition au 31 décembre 2021.

2 nouveaux écarts d'acquisition ont été constatés sur l'exercice :

- DCB CONTRACTORS pour 79 760 €
- FINANCIERE DES CONFLUENTS pour 62 921

Les écarts d'acquisition de DCB CONTRACTORS et FINANCIERE DES CONFLUENTS ont été dépréciés à 100% au 31/12/2021 pour un impact de 143 K€.

La valeur nette des écarts d'acquisition est par conséquent de 34 602 K€ au 31 décembre 2021.

#### Test de dépréciation des écarts d'acquisition

Un test de dépréciation est mis en place une fois par an au minimum à la clôture. Le résultat du test de dépréciation sur ces écarts d'acquisition, basé notamment sur les flux de trésorerie nets futurs prévisibles justifie l'absence de provisions, à l'exception de DCB CONTRACTORS et FINANCIERES DES CONFLUENTS dont les écarts d'acquisition ont été dépréciés en totalité sur l'exercice pour un impact de 143 k€.

## 4.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

### Immobilisations brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles brutes se décomposent comme suit à la clôture 2021 :

en €	31/12/2020	Acquisitions	Sorties	Autres mouvements	31/12/2021
<b>VALEURS BRUTES</b>					
Concessions, brevets et droits similaires	26 916	34 160			61 076
Fonds commercial	-				-
Autres immobilisations incorporelles	35 221 649	142 681			35 364 330
Terrains	1 861 651	704 388	1 338 239		1 227 800
Constructions	22 227 353	6 022 522	11 108 333		17 141 542
Installations techniques, matériel et outillage	580 197	316 975	567 000		330 172
Autres immobilisations corporelles	1 472 418	115 972	27 836		1 560 554
Immobilisations corporelles en cours	9 363	136 527	9 363		136 527
Avances et acomptes	-				-
<b>TOTAL</b>	<b>61 399 547</b>	<b>7 473 225</b>	<b>13 050 771</b>	-	<b>55 822 001</b>

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition initial.

### Crédit-bail immobilier :

La société Club de Limonest a souscrit le 23 décembre 2013 un contrat de crédit-bail immobilier d'une durée de 12 ans. Le montant de l'investissement à l'origine s'élève à 3 300 000 euros.

La valeur nette comptable de l'immobilisation s'élève à 1 913 K€ euros pour un capital restant dû en dettes financières de 1 605 K€.

### Amortissements

Les amortissements incorporels et corporels se décomposent comme suit à la clôture 2021 :

en €	31/12/2020	Dotations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2021
<b>AMORTISSEMENTS</b>					
Concessions, brevets et droits similaires	16 582	6 316			22 898
Fonds commercial	-				-
Autres immobilisations incorporelles	609 812	142 681			752 493
Terrains	-				-
Constructions	4 721 633	581 124	1 317 650		3 985 107
Installations techniques, matériel et outillage	123 321	3 640	115 289		11 672
Autres immobilisations corporelles	1 034 012	114 010			1 148 022
Immobilisations corporelles en cours	-				-
Avances et acomptes	-				-
<b>TOTAL</b>	<b>6 505 360</b>	<b>847 771</b>	<b>1 432 939</b>	-	<b>5 920 192</b>

Immobilisations incorporelles :

Les concessions, logiciels et brevets sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans.

Immobilisations corporelles :

L'amortissement économique des immobilisations corporelles est établi selon le mode linéaire.

A la clôture des comptes, lorsque des événements ou des évolutions de marché laissent présager la nécessité d'une dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, les revenus futurs escomptés de l'activité concernée sont comparés à la valeur nette de ses actifs. Le cas échéant, les immobilisations correspondantes font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour les ramener à leur valeur d'utilité. Les durées et méthodes d'amortissement retenues sont homogènes au sein du groupe intégré.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

- |  |             |
|--|-------------|
| ▪ Constructions                            | 10 à 50 ans |
| ▪ Installations générales et agencements : | 3 à 10 ans  |
| ▪ Matériel et outillage industriels :      | 4 ans       |
| ▪ Matériel de transport :                  | 4 à 5 ans   |
| ▪ Matériel et mobilier de bureau :         | 3 à 4 ans   |
| ▪ Matériel informatique :                  | 2 à 5 ans   |
| ▪ Mobilier :                               | 1 à 8 ans   |

Immobilisations nettes

<i>en €</i>	31/12/2020	31/12/2021
<b>VALEURS NETTES</b>		
Concessions, brevets et droits similaires	10 334	38 178
Fonds commercial	-	-
Autres immobilisations incorporelles	34 611 837	34 611 837
Terrains	1 861 651	1 227 800
Constructions	17 505 720	13 156 435
Installations techniques, matériel et outillage	456 876	318 500
Autres immobilisations corporelles	438 406	412 532
Immobilisations corporelles en cours	9 363	136 527
Avances et acomptes	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>54 894 187</b>	<b>49 901 809</b>

### 4.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières se décomposent comme suit à la clôture 2021 :

<i>en €</i>	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2021
<b>VALEURS BRUTES</b>					
Titres de participation	162 102		11 630		150 472
Participations par mise en équivalence	114 265	352 637	136 966		329 936
Créances rattachées à des participations	4 092 360	925 290	150 003		4 867 647
Autres immobilisations financières	84 366	25 640			110 006
<b>TOTAL</b>	<b>4 453 093</b>	<b>1 303 567</b>	<b>298 599</b>	-	<b>5 458 061</b>

#### Titres non cotés :

La valeur d'inventaire des autres titres immobilisés est déterminée titre par titre et repose d'une part sur la dernière situation connue, d'autre part sur des événements intervenus au cours du dernier exercice et affectant la valeur comptable.

#### Titres cotés :

Aucun titre de cette catégorie n'est détenu par le Groupe.

### 4.4 STOCKS

Les stocks nets se décomposent comme suit à la clôture 2021 :

<i>en €</i>	31/12/2020	31/12/2021
Stocks matières premières, approvisionnements	-	-
En-cours de production	14 243 193	17 311 443
Produits intermédiaires et finis	131 137 947	140 433 643
<b>Stocks et en-cours nets</b>	<b>145 381 140</b>	<b>157 745 086</b>

#### Stocks – sociétés de marchands de bien

Coût d'entrée en stocks : le coût d'entrée des immeubles en stocks doit être évalué selon les règles générales.

Coût d'acquisition : les frais d'acquisition font obligatoirement partie du coût d'entrée. Il s'agit :

- De la TVA non déductible ;
- Des honoraires ;
- Des commissions sur achats ;
- De la participation pour non-réalisation d'aires de stationnement ;
- Des frais d'actes ;
- Des droits de mutation ;
- Des frais administratifs des structures dédiées.

Coût de production : en cas de modification effectuées sur l'immeuble et changeant sa nature en le faisant passer du stade de « marchandises » à celui « d'en-cours » ou de « produits finis ».

Doivent donc être incorporées toutes les charges de production et notamment :

- Les charges de remise en état spécifiques au bien (ex : dépenses de ravalement) ;
- Les frais de démolition destinés à rendre un terrain nu ;
- Les indemnités d'éviction versées dès lors qu'elles ont pour objectif de revaloriser l'immeuble avant sa vente ;
- Les frais financiers engagés pendant la période de rénovation et correspondant aux capitaux empruntés pour financer le bien (prix d'acquisition et coût de la rénovation), si la société a retenu cette option, et dès lors que :
  - Les travaux réalisés sont nécessaires pour amener le stock dans l'état où il sera prêt à être vendu ;
  - Et la durée des travaux (et non celle de détention du bien pour la revente) dépasse 12 mois ;
  - La période d'incorporation cesse lorsque le stock est prêt à être vendu.

**En-cours de stocks – sociétés de construction ventes**

Les encours sont valorisés au coût de production selon la méthode dite de l'achèvement dans les comptes sociaux. En effet, les comptes sociaux des sociétés de construction ventes ont été établis en conformité au plan comptable professionnel en vigueur, et sont basés sur le dégagement des résultats lors de la livraison des immeubles construits.

La méthode retenue dans les présents comptes consolidés est différente et s'appuie sur l'avis n° 99-10 du Conseil National de la Comptabilité et les normes 11 et 18 de l'International Accounting Standard Committee, qui privilégie, en présence de contrats à long terme, la constatation des résultats à l'avancement.

Dans le cadre de l'application du règlement ANC N°20.01 relatif aux comptes consolidés, le groupe a le choix d'appliquer la méthode de valorisation à l'achèvement ou à l'avancement. Le groupe retient la méthode à l'avancement et les principes suivants ont été appliqués :

- Calcul du chiffre d'affaires et des résultats de construction selon la méthode de l'avancement des travaux, incluant le coût du terrain ;
- Élimination de toutes les facturations intragroupe (incluses dans les charges et en stock) prévues dans les budgets d'opérations et qui se composent principalement d'honoraires techniques, de gestion ou de commercialisation et de frais financiers.

Ainsi, le chiffre d'affaires est déterminé selon le calcul suivant :

Chiffre d'affaires =

Chiffre d'Affaires Réserve duquel est déduit un pourcentage de désistement de 10 % pour les ventes réservées non signées	X	Le taux d'avancement des travaux (par rapport au prix de revient prévisionnel), coût des terrains inclus.
--	---	---

Le coût de revient engagé, et par conséquent la marge acquise sur chaque opération, sont déterminés également à l'avancement et selon la même méthode. Le coût d'acquisition du foncier est pris en compte pour déterminer ce même pourcentage, dans la mesure où l'acquisition du terrain reflète un niveau d'avancement significatif de toute la phase de montage de l'opération.

Dans le cas de résultat à terminaison déficitaire, évalué selon les principes énoncés précédemment, la perte à terminaison est immédiatement constatée en provision pour risques, sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement. Une provision pour dépréciation est constatée afin de ramener la valeur des stocks à leur valeur nette de réalisation lorsque leur valeur de marché probable est inférieure à leur coût de revient.

#### 4.5 CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION

##### Etat des créances

Les créances d'exploitation se décomposent comme suit à la clôture 2021 :

<i>en €</i>	31/12/2020	31/12/2021
Clients et comptes rattachés	25 439 006	15 568 608
Actifs d'impôts différés	977 447	1 356 608
Créances sur le personnel	50 271	33 321
Créances fiscales (hors IS)	9 885 359	12 168 997
Etat impôts sur les bénéfices	11 292	-
Autres créances	8 042 419	13 462 577
Avances et acomptes versés sur commandes	44 496	35 008
<b>Créances nettes</b>	<b>44 450 290</b>	<b>42 625 119</b>

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Les comptes débiteurs correspondant aux comptes bancaires ouverts pour la gestion des opérations des clients mandants figurent dans le poste des "Autres créances" pour un montant de 11 363 K€ (dont 6 246 K€ pour REAL BLUE PROPERTY MANAGEMENT, 2 265 K€ pour VSA PROPERTY 2 577 K€ pour RB MEDITERRANEE).

##### Etat des dettes

Les dettes d'exploitation se décomposent comme suit à la clôture 2021 :

<i>en €</i>	31/12/2020	31/12/2021
Avances et acomptes reçus sur commandes	18 362	
Dettes fournisseurs	12 126 170	13 534 591
Dettes sociales	804 425	999 667
Dettes fiscales (hors IS)	5 855 864	6 085 772
Etat impôt sur les bénéfices	1 070 982	3 334 731
Dettes sur immobilisations	-	1 600
Autres dettes	8 520 890	12 197 800
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>28 396 693</b>	<b>36 154 161</b>

Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

Les comptes créditeurs correspondant aux clients mandants figurent dans le poste des "Autres dettes" pour un montant de 11 270 K€ (dont 6 425 K€ pour REAL BLUE PROPERTY MANAGEMENT, 2 268 K€ pour VSA PROPERTY 2 577 K€ pour RB MEDITERRANEE).

#### 4.6 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés (part groupe et part minoritaires) se présente comme suit sur les deux derniers exercices :

<i>en €</i>	Capital	Réserve légale	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Fonds propres ouverture 01/01/2020</b>	<b>45 000 000</b>	<b>-</b>	<b>2 784 973</b>	<b>649 540</b>	<b>48 434 511</b>	<b>16 470 510</b>	<b>64 905 021</b>
Mouvement sur le capital					-		-
Distribution de dividendes					-	286 221	- 286 221
Affectation du résultat			649 540	- 649 540	-		-
Résultat de l'exercice				2 862 265	2 862 265	4 438 345	7 300 610
Autres variations			1 217 193		1 217 193	842 031	2 059 224
<b>Fonds propres au 31/12/2020</b>	<b>45 000 000</b>	<b>-</b>	<b>4 651 706</b>	<b>2 862 265</b>	<b>52 513 969</b>	<b>21 464 665</b>	<b>73 978 634</b>
Mouvement sur le capital			- 24 643		- 24 643	- 897 890	- 922 533
Distribution de dividendes			- 20 000		- 20 000	- 1 972 312	- 1 992 312
Affectation du résultat			2 862 265	- 2 862 265	-		-
Résultat de l'exercice				4 137 762	4 137 762	9 079 752	13 217 514
Variations d'intérêts					-	- 392 485	- 392 485
<b>Fonds propres au 31/12/2021</b>	<b>45 000 000</b>	<b>-</b>	<b>7 469 326</b>	<b>4 137 762</b>	<b>56 607 088</b>	<b>27 281 730</b>	<b>83 888 818</b>

#### 4.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit à la clôture 2021 :

<i>en €</i>	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2021
Provisions pour risques	1 910 730	439 000	1 810 731		538 999
Provisions pour titres mis en équivalence négatifs	174 155	19 608	29 507		164 256
Provisions pour IFC	99 313	41 275	28 625		111 963
<b>TOTAL</b>	<b>2 184 198</b>	<b>499 883</b>	<b>1 868 863</b>	-	<b>815 218</b>

Les provisions pour risques et charges au 31 décembre 2021 concernent les sociétés suivantes :

- NEW CAMPUS : 339 K€ de provisions pour risques ;
- DCB International : 100 K€ de provisions sur risques chantiers ;
- DCB Contractors : 100 K€ de provisions pour travaux à finir.

#### Stocks

La dépréciation des stocks porte sur des réserves foncières.

#### Litiges

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe pourrait être impliqué dans un certain nombre de litiges soit en règlement amiable soit en procédure judiciaire. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut-être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable.

Le montant retenu des provisions est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas et ne dépend pas du niveau d'avancement des procédures. L'estimation du risque peut être révisée en cours de procédure selon tous faits de nature à modifier le niveau de risque.

#### 4.8 DETTES FINANCIERES

##### Variation des dettes financières

Les dettes financières se décomposent comme suit à la clôture 2021 :

<i>en €</i>	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2021
Emprunts obligataires	3 400 000	68 000			3 468 000
Emprunts	17 179 853	6 948 646	12 399 706		11 728 793
Emprunts relatifs aux crédits-bails	1 780 115		175 119		1 604 996
Intérêts courus	69 429		53 474		15 955
Concours bancaires courants	118 906 675	15 947 967	11 446 476	2 963 336	126 371 502
Cautions reçues	3 241 187			- 2 963 336	277 851
Comptes courants hors groupe	11 501 431	5 053 524	467 549		16 087 406
<b>TOTAL</b>	<b>156 078 690</b>	<b>28 018 137</b>	<b>24 542 324</b>	-	<b>159 554 503</b>

##### Echéancier des dettes financières

L'échéancier de dettes financières se présente comme suit au 31 décembre 2021 :

<i>en €</i>	Total restant dû	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires	3 468 000	3 468 000		
Emprunts	11 728 793	2 641 839	2 486 236	6 600 718
Emprunts relatifs aux crédits-bails	1 604 996	182 655	1 422 341	
Intérêts courus	15 955	15 955		
Concours bancaires courants	126 371 502	126 371 502		
Cautions reçues	277 851		277 851	
Comptes courants hors groupe	16 087 406	16 087 406		
<b>TOTAL</b>	<b>159 554 503</b>	<b>148 767 357</b>	<b>4 186 428</b>	<b>6 600 718</b>

#### NOTE 5 – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

##### 5.1 REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La répartition du chiffre d'affaires par destination se présente comme suit au 31 décembre 2021 :

<i>en €</i>	31/12/2020	31/12/2021
Production vendue de biens	50 513 697	34 542 803
Production vendue de services	18 220 959	25 944 774
<b>TOTAL</b>	<b>68 734 656</b>	<b>60 487 577</b>

## 5.2 EFFECTIFS

	31/12/2020	31/12/2021
Effectif	29	46
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>46</b>

## 5.3 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier se présente comme suit au 31 décembre 2021 :

<i>en €</i>	31/12/2020	31/12/2021
Produits financiers de participations	23 531	53 319
Produits des autres valeurs mobilières	25 129	39 469
Autres intérêts et produits assimilés	25 492	3 792
Reprises financières sur provisions		
<b>Produits financiers</b>	<b>74 152</b>	<b>96 580</b>
Intérêts et charges assimilées	3 203 261	3 513 320
Dotations financières aux provisions		45 333
Ecart de conversion	5	
<b>Charges financières</b>	<b>3 203 266</b>	<b>3 558 653</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>- 3 129 114</b>	<b>- 3 462 073</b>

## 5.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se présente comme suit au 31 décembre 2021 :

<i>en €</i>	31/12/2020	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 530	430 362
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	54 891	15 004 264
Reprises sur provisions	500 185	8 420
Produit de cession partielle RBPM	1 723 420	
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>2 280 026</b>	<b>15 443 046</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	41 212	1 088 683
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	99 711	11 479 270
Dotations aux amortissements et provisions		32 372
VNC cession partielle RBPM	181 894	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>322 817</b>	<b>12 600 325</b>
<b>Résultat Exceptionnel</b>	<b>1 957 209</b>	<b>2 842 721</b>

## 5.5 IMPOTS

### Impôt exigible et impôts différés

Les impôts sur les bénéfices et les impôts différés se décomposent comme suit :

<i>en €</i>	31/12/2020	31/12/2021
Charge d'impôt exigible	2 704 388	5 555 737
Variation d'impôt différé	115 557	- 945 339
<b>Total impôts sur les sociétés</b>	<b>2 819 945</b>	<b>4 610 398</b>

Conformément aux prestations du règlement ANC 20-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal ;
- De reports déficitaires ;
- De certains retraitements apportés aux comptes sociaux afin de les mettre en harmonie avec les principes comptables utilisés pour les comptes consolidés.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en appliquant le dernier taux en vigueur pour chaque société.

Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est celui voté au 31/12/2021 pour l'année 2022 soit 25% pour l'ensemble des retraitements soumis à cet impôt.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable par suite d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Ils ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. Ils peuvent toutefois l'être en cas de probabilité de recouvrement estimée suffisante sur les prochains exercices.

### Impôts différés par nature

Les impôts différés actifs et passifs se répartissent comme suit au 31 décembre 2021 :

<i>en €</i>	IDA	IDP
Retraitement des chantiers à l'avancement	-	112 384
Retraitement des cessions intra-groupes	41 480	122 451
Retraitement des crédits-bails	-	35 153
Retraitement des IFC	27 545	-
Elimination des intra-groupes stockés	1 057 926	-
Activation des déficits	226 102	-
Retraitement des dépréciations sur créances IC	-	162 255
Réévaluation de la créance MAD		
Autres	3 472	9 791
<b>Total impôts différés</b>	<b>1 356 525</b>	<b>442 034</b>

**Preuve d'impôt**

La preuve d'impôt se présente comme suit au 31 décembre 2021 :

<i>en €</i>	31/12/2020	31/12/2021
Résultat consolidé avant impôt	10 871 985	17 706 920
Taux	28,00%	26,50%
Impôt théorique	3 044 156	4 692 334
Impact sociétés transparentes en IG non détenues à 100%	- 181 651	- 367 148
Différences permanentes	165 167	159 043
Crédits d'impôt	- 17 076	- 31 581
Impact contribution additionnelle	9 980	18 370
Amortissement des écarts d'acquisition	-	37 810
Impact utilisation des déficits antérieurs	-	-
IS des déficits non activés	230 946	101 520
Plus-value de cession partielle RBPM	- 431 627	
<b>Total impôts sur les sociétés</b>	<b>2 819 945</b>	<b>4 610 398</b>

**5.6 RESULTAT PAR ACTION**

<i>en €</i>	31/12/2020	31/12/2021
Résultat global	2 862 265	4 137 762
Nombre d'action entité mère	4 500 000	4 500 000
<b>Résultat net par action</b>	<b>0,64</b>	<b>0,92</b>

## NOTE 6 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 6.1 ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés sont les suivants au 31 décembre 2021 :

<i>en €</i>	31/12/2020	31/12/2021
Avals et cautions sur emprunts	93 138 000	77 056 000
Hypothèques	7 500 000	10 400 000
Engagements en matière de pensions et retraites	-	
Engagement de crédit-bail mobilier	36 954	
Nantissements		
Autres engagements donnés	7 000	17 530
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>100 681 954</b>	<b>87 473 530</b>

### 6.2 ENGAGEMENTS REÇUS

Les engagements reçus sont les suivants au 31 décembre 2021 :

<i>en €</i>	31/12/2020	31/12/2020
Avals et cautions sur emprunts	550 000	550 000
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>550 000</b>	<b>550 000</b>

## NOTE 7 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés au collège des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 106 350 euros et se répartissent comme suit :

- Cabinet RSM Rhône-Alpes : 33 450 euros
- Cabinet Robert OHAYON et Associés : 72 900 euros

**Caudard-Breille Group**

SAS au capital de 45 000 000 €

113 chemin de Fontanières

69350 La Mulatière

841 470 792 RCS Lyon

**RAPPORT DU PRESIDENT****à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Juillet 2022****relatif aux comptes consolidés du 31 décembre 2021**

Chère associée,

Nous vous avons conviée en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité du Groupe « Caudard-Breille Group » et de ses résultats au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre les comptes consolidés à votre approbation.

**Situation du Groupe**

Vous trouverez ci-joint l'organigramme de notre Groupe à ce jour.

**Règles et méthodes comptables :**

La présentation des comptes consolidés est identique à celle de l'exercice précédent et les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas subi de modifications.

**Chiffre d'affaires :**

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 60 487 577 € contre 68 734 656 € pour l'exercice précédent.

**Résultat d'exploitation :**

Déduction faite des achats et charges externes, impôts et taxes, frais de personnel et dotations, notre résultat d'exploitation consolidé s'élève à 18 298 945 € contre 11 980 144 € pour l'exercice précédent.

### Résultat net consolidé :

Après prise en compte de 3 558 653 € de charges financières et de 96 580 € de produits financiers, ainsi que d'un résultat exceptionnel de 2 842 721 €, d'un impôt dû sur les bénéfices de 5 555 737 € et d'un impôt différé sur les bénéfices de <945 339> €, l'exercice fait apparaître un résultat net « intégré » bénéficiaire de 13 096 522 contre 7 442 227 € pour l'exercice précédent.

Le résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à 120 992 €, contre <141 617> € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte des dotations aux écarts d'acquisition pour 142 680 €, le résultat net d'ensemble consolidé pour le Groupe est de 13 217 514 €, contre 7 300 610 € pour l'exercice précédent.

Le résultat des minoritaires est de 9 079 752 €, contre 4 438 345 € pour l'exercice précédent.

L'exercice fait apparaître un résultat net consolidé « part du groupe » de 4 137 762 € contre 2 862 265 € pour l'exercice précédent.

### Situation financière :

Il ressort des comptes consolidés que nous vous présentons :

- des capitaux propres s'élevant à 56 607 088 €,
- un endettement de 217 348 348 €, pour un total de bilan, y compris charges et produits constatés d'avance, de 302 052 386 €.

### Activité de la société au cours de l'exercice écoulé – Perspectives d'avenir

Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis sur la base des comptes individuels arrêtés au 31 décembre 2021.

Les comptes sociaux des filiales couvrent une période de 12 mois, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021, hormis la société VSA Property (filiale de filiale) qui a clôturé ses comptes au 30 septembre 2021 et la SCCV 174 qui a clôturé ses comptes au 31 octobre 2021 ; une situation au 31/12/2021 ayant été établie dans tous les cas.

Le Groupe a poursuivi son activité d'acquisitions foncières et de réalisation de tous projets immobiliers, promoteur, marchand de biens et aménageur foncier, pour un chiffre d'affaires total de 60 487 577 €.

Sur l'exercice 2021, les opérations suivantes, ayant fait l'objet d'un retraitement à l'avancement, ont impacté le chiffre d'affaires consolidé du Groupe « Caudard-Breille Group » :

- SCCV 174 : 10 044 K€ ;
- DCB Contractors : 12 241 K€ ;
- Plug&Play pour 4 114 K€ ;
- Lime pour 2 711 K€ ;
- Les Messagers de Montmartin pour 3 400 K€.

Notre chiffre d'affaires consolidé a par conséquent baissé par rapport à celui réalisé au titre de l'exercice précédent.

#### Impact du Covid-19

La pandémie de Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur la situation financière et les résultats de la société.

A la date d'établissement du présent rapport, la crise sanitaire qui perdure demeure sans impact sur la Société et ne remet pas en cause la continuité de son exploitation.

#### Périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice 2021 ont intégré le périmètre de consolidation :

- la SNC Blue One, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés le 26/10/2021 et a réalisé une situation au 31 décembre 2021 pour les besoins de la consolidation. Sa première clôture s'établira au 31 décembre 2022. Cette société étant détenue majoritairement par le groupe, celle-ci a fait l'objet d'une intégration globale au 31 décembre 2021 ;
- la SAS DC<sup>2</sup>, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés le 03/07/2021 et a réalisé sa première clôture le 31 décembre 2021. Cette société étant détenue à 25% par le groupe, celle-ci a fait l'objet d'une mise en équivalence au 31 décembre 2021 ;
- la société Messagers de Montmartin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés le 29/04/2021 et a réalisé sa première clôture le 31 décembre 2021. Compte tenu de son pourcentage de détention par le groupe, cette société fait l'objet d'une intégration globale au 31 décembre 2021 ;

h

- la SAS RedFarm immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés le 06/01/2021 et a réalisé sa première clôture le 31 décembre 2021. Cette société étant détenue à 33,33% par le groupe, celle-ci a fait l'objet d'une mise en équivalence au 31 décembre 2021.
- la société VSA Ile de France a été créée en 2020 mais n'avait pas été intégrée dans les comptes consolidés au 31/12/2020 car son activité n'était pas significative. Compte tenu de son pourcentage de détention par le groupe, cette société fait l'objet d'une intégration globale au 31 décembre 2021 ;
- la société Lime immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés le 22/07/2021. Cette société étant détenue majoritairement par le groupe, celle-ci a fait l'objet d'une intégration globale au 31 décembre 2021 ;
- la société RB Méditerranée immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 01/04/2018. Cette société étant détenue majoritairement par le groupe, celle-ci a fait l'objet d'une intégration globale au 31 décembre 2021 ;
- la société Real Blue Invest immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 17/05/2021. Cette société étant détenue majoritairement par le groupe, celle-ci a fait l'objet d'une intégration globale au 31 décembre 2021 ;
- la société VSA Logistics immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 25/05/2020. Cette société étant détenue majoritairement par le groupe, celle-ci a fait l'objet d'une intégration globale au 31 décembre 2021.

Au cours de l'exercice 2021 n'est plus intégrée dans le périmètre de consolidation :

- la société Timesquare qui a été liquidée en 2021.

Autres variations de périmètre :

- DCB Contractors : DCB Capital a racheté 10% du capital de DCB Contractors au 01/02/2021 à un actionnaire minoritaire.
- DCB Résidence : DCB Capital a racheté 5% du capital de DCB Résidence au 29/06/2021 à un actionnaire minoritaire.
- Financière des Confluents : DCB Capital a racheté 11% du capital de Financière des Confluents au 04/03/2021 à un actionnaire minoritaire.
- DCB Partners a procédé à une réduction de capital le 01/12/2021 entraînant une hausse du pourcentage de détention par le groupe de 2,94 % par rapport au 31/12/2020.

Le périmètre de consolidation du Groupe « Caudard-Breille Group » est le suivant :

Sociétés	Date de clôture	% Contrôle	% d'Intérêts	Chiffre d'affaires	Résultat
SAS Caudard-Breille Group	31/12/2021	100,00 %	100,00 %	603 080 €	795 606 €
SCCV 174	31/10/2021	35,00 %	21,00 %	85 270 743 €	13 461 466 €
SNC Airstream	31/12/2021	90,00 %	55,45 %	0 €	0 €
SNC Bel Air	31/12/2021	96,00 %	58,18 %	0 €	0 €
SNC Bio Sud 3	31/12/2021	80,00 %	50,90 %	508 072 €	489 266 €
SCCV Business Airport	31/12/2021	95,00 %	57,00 %	582 750 €	438 770 €
SC Business Campus	31/12/2021	80,00 %	50,90 %	469 €	4 780 €
SCCV Club 55	31/12/2021	45,00 %	22,45 %	22 379 905€	1 785 228€
SCI Club d'Avalon	31/12/2021	75,00 %	21,77 %	41 056 €	568 139 €
SCI Club de l'Hippodrome	31/12/2021	50,00 %	14,21 %	317 052 €	2 114 966 €
SCI Club de Limonest	31/12/2021	67,00 %	51,70 %	385 936 €	-29 163 €
SNC Datavalley	31/12/2021	90,00 %	57,45 %	434 970 €	278 751 €
SASU DCB Capital	31/12/2021	100,00 %	60,00 %	375 065 €	4 065 886 €
SAS DCB Contractors	31/12/2021	100,00 %	33,54 %	0 €	4 777 €
SAS D.C.B International	31/12/2021	60,00 %	60,00 %	4 608 794 €	809 952 €
SAS DCB Logistics	31/12/2021	51,00 %	30,60 %	4 446 933 €	1 974 389 €
SARL DCB Partners	31/12/2021	29,02 %	29,02 %	0 €	-114 723 €
SAS DCB Résidence	31/12/2021	75,00 %	45,00 %	2 000 €	-131 155 €
SNC Financière de Lyon	31/12/2021	45,00 %	25,07 %	4 945 436 €	436 389 €
SAS Financière des Confluents	31/12/2021	63,00 %	39,54 %	-126 650 €	108 780 €
SAS Financière de la Part-Dieu	31/12/2021	60,00 %	46,12 %	839 419 €	-1 096 389 €
SNC Foncière des Territoires	31/12/2021	100,00 %	35,60 %	0 €	879 €
SAS Green Angels Capital	31/12/2021	25,00 %	15,00 %	7 482 039 €	3 168 427 €
SCI H2O	31/12/2021	50,00 %	14,51 %	904 737 €	-141 899 €
SNC Highway Club	31/12/2021	60,00 %	41,80 %	7 252 533 €	263 109 €
SAS La Cimenterie	31/12/2021	41,40 %	41,40 %	10 817 €	-63 080 €
SAS La Compagnie de Portland	31/12/2021	33,33 %	33,33 %	2 481€	-58 826€
SNC Linux	31/12/2021	80,00 %	50,90 %	1 500 000 €	-1 427 €
SAS Lyon Commerce International	31/12/2021	29,00 %	17,40 %	880 353 €	-208 178 €
SNC M One	31/12/2021	80,00 %	49,30 %	0 €	0 €
SAS Métropole Arena Développement	31/12/2021	100,00 %	60,00 %	363 878 €	155 449 €
SNC Milkyway	31/12/2021	35,00 %	10,16 %	904 131 €	817 187 €
SNC Mix-Cité	31/12/2021	60,00 %	41,80 %	309 494 €	-23 443 €
SNC My City	31/12/2021	34,00 %	34,00 %	123 729 €	-61 685 €
SNC New-Campus	31/12/2021	96,00 %	58,18 %	0 €	-339 000 €
SNC Park View	31/12/2021	60,00 %	41,80 %	0 €	352 297 €
SAS Partition	31/12/2021	100,00 %	76,00 %	296 772 €	127 217 €
SNC Plug and Play	31/12/2021	80,00 %	50,90 %	0 €	1 €
SNC Plug and Play A-B	31/12/2021	100,00 %	76,00 %	0 €	-1 201 €
SAS Real Blue Group	31/12/2021	100,00 %	100,00 %	5 000 €	147 069 €
SAS Real Blue Property	31/12/2020	50,50 %	50,50 %	3 535 721 €	383 242 €
SNC Soho	31/12/2021	80,00 %	50,61 %	0 €	-2 246 €
SAS VSA Property	30/09/2021	100,00 %	50,18 %	1 426 154 €	184 406 €
SNC Blue One	31/12/2021	75,00 %	41,25 %	0 €	-575 682 €
SAS DC²	31/12/2021	25,00 %	25,00 %	0 €	-3 438€
SNC Messagers de Montmartin	31/12/2021	100,00 %	41,21 €	0 €	-1 €

Sociétés	Date de clôture	% Contrôle	% d'Intérêts	Chiffre d'affaires	Résultat
Real Blue Invest	31/12/2021	55,00 %	55,00 %	0 €	-4 341 €
RedFarm	31/12/2021	33,33 %	33,33 %	518 773€	-140 232€
VSA Ile de France	31/12/2021	85,00 %	42,93 %	NC	NC
VSA Logistics	31/12/2021	45,00 %	22,72 %	281 418 €	42 835 €
SNC Lime	31/12/2021	85,00 %	50,75 %	0 €	-1 €
Rel Blue Méditerranée	31/12/2021	51,00 %	25,76 %	210 142 €	21 968 €

Activités en matière de « Recherche et Développement » :

La Société mère et ses filiales n'ont immobilisé aucun droit de propriété industrielle au cours de l'exercice.

Prises de participations :

- SAS Caudard Breille Group

Au cours de l'exercice 2021, la société a acquis :

- une participation de 25 % dans le capital de la SAS DC<sup>2</sup> lors de sa constitution en date du 1er juillet 2021 ;
- une participation de 33,33 % dans le capital de la SAS Redfarm lors de sa constitution en date du 6 janvier 2021.

- SAS Real Blue Group

Au cours de l'exercice 2021, la société a acquis 55 % du Capital de la SAS Real Blue Invest le 6 mai 2021.

- SASU DCB Capital

Au cours de l'exercice 2021, la Société a :

- porté sa participation au capital de la SNC Foncière des Territoires de 10 % à 17 % ; suivant cession de parts sociales du 1er février 2021 ;
- porté sa participation au capital de la SAS Financière des Confluents de 52 % à 63 %, suivant cession d'actions du 4 mars 2021,
- porté sa participation au capital de la SAS DCB Résidence de 70 % à 75 %, suivant transfert d'actions du 29 juin 2021,
- pris une participation au capital de la SNC Lime (ex Solaris), lors de sa constitution en date du 22 juillet 2021,

- pris une participation au capital de la SAS DCB Contractors, suivant cession d'actions du 1er février 2021,
- pris une participation au capital de la SNC Les Messagers de Montmartin, lors de sa constitution en date du 21 avril 2021.
- Real Blue Property

Au cours de l'exercice 2021, la société a :

- porté sa participation au capital de la société VSA Logistics de 15 % à 45 % ;
- acquis une participation de 85 % au capital de la société VSA Ile de France, lors de sa constitution le 20 octobre 2021.
- Société de Promotion et d'Investissements - SPI

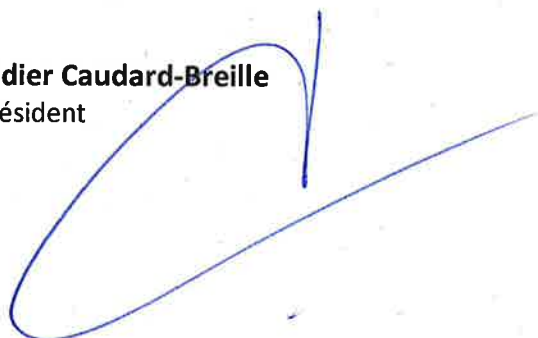
Au cours de l'exercice 2021, la Société a :

- acquis 15 % du capital de la SNC Lime à l'occasion de sa constitution ;
- acquis 25 % du capital de la SNC Blue One à l'occasion de sa constitution.

Les Co-Commissaires aux Comptes relateront l'accomplissement de leur mission dans leur rapport sur les comptes consolidés.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

**Didier Caudard-Breille**  
Président





**SARL OHAYON**

5 rue Saint-Maximin  
69003 LYON



**RSM RHONE-ALPES**

2bis, rue Tête d'Or  
69006 LYON

**CAUDARD-BREILLE Group**

Siège social : 113 Chemin de Fontanlères - 69350 LA MULATIERE  
Société par actions simplifiée au capital de 45 000 000 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2021

**CAUDARD-BREILLE Group**

Siège social : 113 Chemin de Fontanières - 69350 LA MULATIERE  
Société par actions simplifiée au capital de 45 000 000 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société CAUDARD-BREILLE Group,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société CAUDARD-BREILLE Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des Informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

### Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Lyon, le 12 juillet 2022

Les commissaires aux comptes

**RSM Rhône-Alpes**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de  
Lyon-Rhône

**SARL OHAYON**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de  
Lyon-Rhône

**François de BUSTAMANTE**

Associé



**Amandine DELAYANCE**

Directeur

**Carine MONTJOUVENT**

Associée

